



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

ANCT SOLUTIONS

L'Agence nationale de la cohésion des territoires au service des élus locaux



p.4 Des actions
concrètes au service
des territoires

p.10 Du cousu main :
comment l'ANCT
aide les élus locaux à
réaliser leurs projets ?

p.13 Ce qu'en disent
les élus...

Avril 2021



ÉDITO

Caroline Cayeux
Maire de Beauvais et présidente de l'Agence nationale de la cohésion des territoires

Chers collègues,

Créée le 1^{er} janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires vous accompagne depuis un an dans la mise en œuvre de vos projets de territoires. Notre action traduit la volonté de l'État de lutter contre les fractures territoriales, et l'ANCT a vocation pour cela à simplifier et faciliter vos démarches dans une logique de guichet unique. En effet, quel que soit votre cas de figure, le préfet, délégué de l'ANCT dans chaque département, est votre interlocuteur privilégié pour partir au plus près des besoins du terrain.

Très concrètement, l'ANCT intervient notamment à vos côtés de deux manières :

- elle décline et coordonne dans les territoires des programmes d'appui nationaux élaborés par le gouvernement, comme Action cœur de ville, Territoires d'industrie ou encore Petites Villes de demain, le premier programme 100 % ANCT ;
- elle propose un accompagnement sur mesure à travers une offre d'ingénierie cousue main, adaptée aux projets, en complément de celle qui peut exister localement.

Depuis un an, notre méthode d'intervention dans les territoires a porté ses fruits : plus de 150 projets de territoires accompagnés, doublement des crédits d'aide en ingénierie (20 millions d'euros), 3,57 milliards d'euros engagés pour la couverture en très haut débit, 148 territoires et 400 millions d'euros mobilisés dans le programme Territoires d'industrie, 100 millions d'euros au service des 80 Cités éducatives dans des territoires labellisés « politique de la ville », plus de 1100 France Services ouvertes...

Ce bilan très positif traduit une véritable montée en puissance de l'ANCT, que nous comptons poursuivre et amplifier au cours des prochains mois. Ce guide aux élus locaux retrace ainsi cette première année à vos côtés et vous détaille les différents outils que nous mettons à votre disposition pour l'année à venir. Chers collègues, c'est avec vous que nous répondrons aux besoins locaux et travaillerons pour une cohésion renforcée de nos territoires.



3 QUESTIONS À

Jaqueline Gourault
Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

Les programmes de l'ANCT se déploient rapidement sur le terrain. Quels résultats observez-vous lors de vos échanges avec les élus locaux ?

Partout, ces programmes accélèrent des projets concrets, qui renforcent les territoires et dessinent une France plus résiliente et plus écologique. Ils soulignent également le succès de la méthode déployée depuis 2017 : l'État impulse une stratégie nationale, co-construite avec les acteurs concernés, puis accompagne sa mise en œuvre sur mesure dans les territoires. C'est précisément le rôle de l'ANCT, devenue un partenaire indispensable des acteurs locaux.

Quels sont les axes prioritaires du plan de relance dans les territoires fragiles ? Et comment les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) seront-ils un atout ?

La déclinaison du plan de relance dans les territoires est une priorité. Ils risquent, en effet, de subir plus durement les conséquences de la crise.

Les moyens considérables – 100 Md€ – permettent de réaliser des projets qui transforment en profondeur notre pays, notamment en termes d'écologie : rénovation énergétique, transformation des friches, etc.

Dans ce cadre, les CRTE incarnent cette nouvelle relation État-collectivités. Ce sont des outils importants, avec deux impératifs : simplifier – en rassemblant l'ensemble des politiques publiques d'accompagnement des collectivités – et différencier avec la souplesse nécessaire à chacun des acteurs et des territoires.

Vous avez lancé Petites Villes de demain, premier programme créé par l'ANCT. Quels leviers apporte-t-il aux communes pour renforcer leur rôle de centralité sur leur territoire ?

1600 communes ont été retenues ! Cela témoigne de l'engouement pour le dernier-né de nos programmes. Il regroupe, en effet, ce qui fait le succès des précédents : un renforcement très concret des moyens en ingénierie pour apporter une réponse globale, notamment à travers la prise en charge à 75 % d'un chef de projet, ainsi que la mobilisation des partenaires, à commencer par l'Ademe, l'Anah, la Banque des Territoires et le Cerema. Cela permet de déployer des solutions sur mesure pour la revitalisation du commerce, la rénovation du patrimoine, etc. C'est d'ailleurs, au sens fort, un programme de relance. Grâce aux moyens du plan, il va apporter des éléments concrets aux CRTE et accélérer partout les transitions écologiques, sociales et économiques.

Directeur de publication : Yves Le Breton. Responsables d'édition : Jonathan Gainche, Agnès Garderet. Rédactrice en chef : Nesma Kharbache. Rédaction : Nesma Kharbache, Marie Mulot, Alexy Rodriguez. Contributions : directions générales déléguées Politique de la Ville, Numérique, Territoires et Ruralités, Appui opérationnel et stratégique. Direction artistique et maquette : Silvia Colato. Crédits photos : p.1 ©iStockphotos ; ©Didier Comellec - Ville de Gennevilliers ; p.2 ©Kenzy Boukhtouche/ANCT, ©DR ; p.3 ©Yoann Leveque, ©DR ; p.4 ©iStockphotos ; p.5 ©DR/ANCT ; p.6 ©L'Agence des Quartiers, ©DR/ANCT ; p.10 ©iStockphotos ; p.11 ©DR Lainamac ; p.12 ©Anthony Voisin/ANCT ; p.14 ©iStockphotos ; p.16 ©DPT70-K Altmeyer, ©MairieNevers, ©MairieRiceys, ©AgglomérationdeTulle, ©Anne KUBIK. Suivi fabrication : Sylvie Hervy. Impression : AVP Arts graphiques. Dépôt légal : avril 2021. La reproduction de cette publication est soumise à autorisation de l'ANCT.

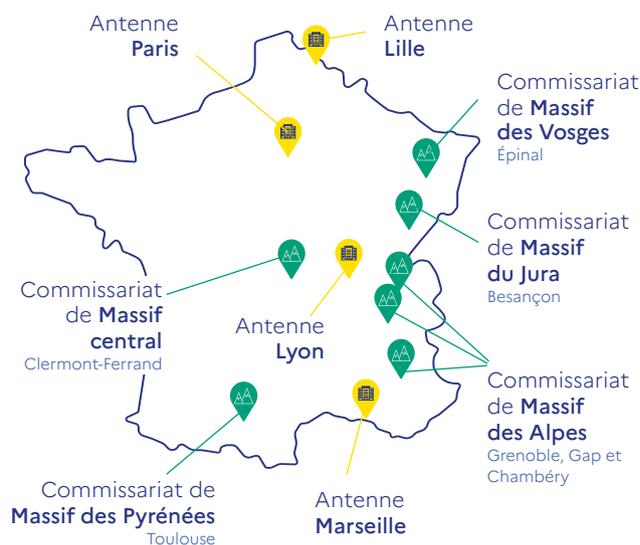
Agence nationale de la cohésion des territoires - service communication - TSA 10717 - 75334 Paris Cedex 07 ; info@anct.gouv.fr

L'ANCT aux côtés des territoires

Créée au 1^{er} janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un nouveau partenaire pour les collectivités locales qu'elle accompagne dans leurs projets de territoire. Elle anime des **programmes nationaux** comme France Services, Action cœur de ville, Petites Villes de demain, France Très Haut Débit...

L'ANCT développe également une **offre de services sur mesure** en matière d'ingénierie de projet, avec une approche « cousue main » pour répondre au plus près à leurs besoins spécifiques et locaux.

EN UN COUP D'ŒIL



EN CHIFFRES

247 délégués territoriaux et leurs adjoints, dans les départements

371 femmes et hommes au service de vos projets

20 millions d'euros

Budget d'ingénierie dédié aux collectivités locales, en 2021

Les invités

L'Agence nationale de la cohésion des territoires a convié deux élus à partager leurs points de vue sur son action et ses programmes, déployés sur le terrain. Tous deux connaissent bien les besoins et les enjeux auxquels sont confrontés les collectivités territoriales et les élus locaux. Leurs éclairages accompagneront les pages de cette publication.



Françoise Gatel

Sénatrice d'Ille-et-Vilaine, présidente de la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation, au Sénat



Jean-René Cazeneuve

Député du Gers, président de la Délégation aux collectivités territoriales, à l'Assemblée nationale

Suivez-nous !



agence-cohesion-territoires.gouv.fr



Numérique, commerce, industrie, services publics, patrimoine, transition écologique...

Pour suivre l'actualité des projets de territoire des collectivités, rendez-vous sur :

- le **site Internet** : la vie de l'Agence et son action dans les territoires en temps réel ;
- la **lettre d'information** : des contenus exclusifs tous les jeudis dans votre boîte mail ;
- le **bulletin de veille bi-mensuel** : pour tout connaître des dernières publications et articles sur nos sujets ;
- les **webinaires mensuels** : pour vous expliquer 1 offre de services en 1 h.

Agir sur le terrain, au plus près des attentes des élus

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) aide les élus locaux à réaliser leurs projets de territoire. À travers les politiques publiques qu'elle conduit, elle les accompagne dans 1 600 communes rurales, 1 514 quartiers prioritaires de la politique de la ville, 222 villes moyennes...

Dans tous les territoires fragiles, l'Agence contribue au retour de l'État et des services publics, au déploiement du numérique ou au maintien du commerce de proximité. Autant d'actions qui ont un impact fort sur la vie quotidienne des habitants.

Revitalisation des centres des villes moyennes

L'ANCT anime le programme Action cœur de ville, qui accompagne **222 villes moyennes** et leurs équipes dans des projets de revitalisation de leurs centres-villes. L'enjeu : y préserver des activités économiques, ainsi qu'un cadre et une qualité de vie indispensables aux habitants éloignés des grands pôles urbains.

SUR LE TERRAIN

« Action cœur de ville met la focale sur les agglomérations et villes de taille intermédiaire, maillage essentiel à l'aménagement du territoire. Territoires d'industrie montre, par ailleurs, qu'il faut être volontariste et avoir une politique industrielle forte. Ces deux programmes [de l'ANCT] mettent autour de la table des acteurs des territoires, font émerger des projets et apportent des financements. »

Sébastien Martin, président de la communauté d'agglomération du Grand Chalonnais (71) et de l'Assemblée des communautés de France

Petites Villes de demain et l'aide à la ruralité

C'est aussi dans une démarche de revitalisation des communes rurales que l'Agence a lancé le programme Petites Villes de demain, en septembre dernier. Il accompagnera **1 624 communes de moins de 20 000 habitants** pour réaliser leurs projets.

SUR LE TERRAIN

« Dans mon département, de nombreux gros villages ont besoin d'un accompagnement spécifique sur l'habitat, le commerce de proximité, les équipements publics... L'Orne est un territoire rural où les petites villes sont des maillons structurants du territoire. Bénéficier des outils de l'État pour repartir de l'avant, c'est essentiel. »

Jérôme Nury, député

50 000 m²
de LOCAUX LOUÉS
à 450 commerçants
et artisans

Le commerce, levier d'attractivité des territoires

Comme dans les villes moyennes, l'ANCT intervient dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville pour y pérenniser des commerces de proximité et de l'activité artisanale, qui participent au développement économique local. Concrètement, elle prend la maîtrise d'ouvrage d'opérations immobilières, qu'elle finance en fonds propres, en partenariat avec les collectivités.

Au total, elle gère et exploite **50 000 m² de locaux, loués à 450 commerçants et artisans**, à travers la France. Pendant la crise sanitaire, l'ANCT a accordé à ces exploitants la remise gracieuse de leurs loyers, à plusieurs reprises.

SUR LE TERRAIN

À Marcq-en-Barœul (59), l'ANCT est intervenue, aux côtés des collectivités et de l'État, sur la création d'un centre de formation aux métiers de la boulangerie et d'un restaurant d'application, à hauteur de 757 000 euros. Livré en mars dernier, ce lieu accueillera l'école d'insertion professionnelle du chef cuisinier Thierry Marx. Elle ouvrira ses portes en septembre 2021.

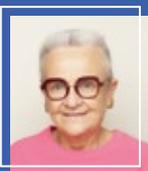
LE PLAN MONTAGNE

Le programme Montagne, piloté par l'ANCT, sera lancé au printemps pour accompagner les collectivités et acteurs socio-économiques de la montagne dans le développement d'une stratégie touristique sobre, résiliente et adaptée au changement climatique. Dans ce cadre, l'Agence apportera un appui très opérationnel aux collectivités territoriales sur les défis à relever :

- une offre touristique diversifiée;
- la rénovation du parc immobilier de loisir;
- la valorisation de la biodiversité et des paysages;
- la promotion touristique des produits agricoles et forestiers;
- la gestion des besoins énergétiques de la collectivité;
- l'accessibilité et la mobilité;
- le numérique et la rénovation du patrimoine.



« Les collectivités locales portent l'essentiel de l'investissement public et sont, à ce titre, au premier rang de la relance de notre pays. En venant en appui aux collectivités qui n'ont pas les ressources en ingénierie suffisantes, l'ANCT joue un rôle crucial. Son apport permet de faire se rencontrer les financements et les projets de territoire. »



« Le rôle d'appui aux collectivités est essentiel pour le Sénat qui a porté l'Agence sur les fonds baptismaux. Il était d'ailleurs au cœur de la proposition de loi portant création d'une Agence nationale de la cohésion des territoires. Les territoires fragiles, en particulier, ont besoin d'être accompagnés pour pouvoir exprimer à plein leur dynamisme. »

France Services, au plus près des usagers

L'ANCT contribue au déploiement, à un rythme soutenu, des France Services qui donnent accès à des services publics, de qualité et de proximité, aux habitants de communes rurales et de quartiers prioritaires. En 2020, les agents des France Services ont réalisé plus de 1,5 million d'accompagnements.

Plus de 1 300 France Services sont actuellement labellisées : 167 dans un quartier prioritaire de la politique de la ville et 956 en milieu rural. Et 52 sont mobiles grâce à des bus itinérants. Exemple, dans le Centre-Val de Loire, où la communauté de communes Beauce-Val de Loire a mis en place un camping-car France Services qui sillonne ses 30 communes et va au-devant des 20 000 habitants.

En vidéo, découvrez notre reportage dans un tiers-lieu qui accueille France Services, dans l'Aisne





DU CÔTÉ DES HABITANTS



« Mon ordinateur a lâché au bout de la première semaine du confinement, alors que j'avais des cours à distance ! Le collègue Anatole-France m'a contacté pour me prêter une tablette. Grâce à cela, je n'ai pas eu de retard. J'ai pu poursuivre mes cours, et j'ai réussi mon année ! »

Ismaïl, collégien de Montbéliard (25), bénéficiaire d'une Cité éducative



« Le numérique simplifie nos ventes car on mutualise les commandes avec un site Internet. Et, pour les clients, c'est beaucoup plus facile de nous contacter, de choisir un panier bio, d'accéder à des produits locaux de qualité... Cela facilite aussi la préparation et le suivi des commandes. C'est un gain de temps considérable ! »

Emmanuel, éleveur près d'Arvieu (12), bénéficiaire d'un tiers-lieu connecté



« J'habite un petit village, Crouziols, où on ne recevait pas la 4G. Nous n'avions absolument rien, zone blanche ! C'était une nécessité parce que, c'est vrai, il y a beaucoup de choses à faire par Internet. Dans le village, nous revivons ! »

Marie, habitante du Monastier-sur-Gazeille (43), bénéficiaire du programme France Mobile

Face à la crise, une action renforcée dans 1 514 quartiers prioritaires

L'ANCT a accentué sa mobilisation auprès des habitants des quartiers prioritaires de la ville afin de répondre aux conséquences de la crise sanitaire. Des dispositifs ont été déployés, notamment en matière de **continuité éducative**. Ainsi, 30 000 ordinateurs portables, tablettes et connexions Internet ont été fournis, depuis le premier confinement de 2020.

Par ailleurs, une stratégie ambitieuse a été mise en œuvre durant l'été et l'automne derniers. En complément du dispositif Vacances apprenantes, **les opérations Quartiers d'été et Quartiers d'automne ont été conduites en lien avec les collectivités locales** pour renforcer la présence humaine dans les quartiers, garantir la continuité de l'accès aux dispositifs d'insertion et de mobilité, au sport et à la culture.

En outre, un soutien renforcé à près de 2 500 associations de grande proximité a été assuré.

Grâce à ces actions, plus de **35 000 enfants sont partis en colonies de vacances** et, plus globalement, près de 500 000 ont bénéficié de ces dispositifs.

Emploi et éducation : deux piliers de l'égalité des chances fragilisés depuis un an

En matière d'éducation, **premier vecteur d'égalité des chances**, l'Agence participe au développement d'une offre d'excellence dans les territoires via ses programmes de réussite éducative (PRE), la plateforme monstagedetroisieme.fr et les Cités éducatives notamment. En 2021, 120 nouvelles cités vont s'ajouter aux 80 déjà présentes sur l'ensemble du territoire. L'ANCT accompagne ainsi enfants et jeunes, jusqu'à leurs 24 ans, sur le long terme.

En matière d'emploi, **vecteur prioritaire d'émancipation**, 60 nouvelles Cités de l'emploi rejoindront, cette année, les 24 déjà existantes. Elles permettront une coordination renforcée des acteurs et dispositifs d'insertion des publics les plus précaires. En outre, l'expérimentation d'actions innovantes d'accès à l'emploi sera déployée, au bénéfice de populations spécifiques pour lesquelles l'urgence a été établie. Par ailleurs, l'expérimentation **Quartiers productifs** est initiée avec l'objectif, notamment, d'inscrire durablement les quartiers prioritaires dans les filières économiques des bassins d'emploi, en lien avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) et la Banque des Territoires.

500 000 jeunes
bénéficiaires de
QUARTIERS D'ÉTÉ



Valeurs de la République et laïcité, deux fers de lance de l'action publique

L'ANCT et le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) proposent une formation Valeurs de la République et laïcité. Elle permet aux professionnels et bénévoles associatifs d'être au clair avec le principe de laïcité et de mieux comprendre comment l'appliquer dans l'exercice de leurs métiers. Déjà **50 000 acteurs de terrain** en ont bénéficié.

« La Grande Équipe », une plateforme collaborative pour tous les acteurs de la politique de la ville

Depuis l'automne 2020, la plateforme acteurs.lagrandeequipe.fr favorise l'échange et le partage d'informations ou d'initiatives, ainsi que la collaboration entre les acteurs de la politique de la ville. Les élus et leurs équipes peuvent s'appuyer sur cet outil de l'ANCT pour fédérer les partenaires des contrats de ville et y trouver des ressources : mesures du plan de relance et du Comité interministériel à la ville, annuaire et communautés de travail...

5,8 millions de lignes DE FIBRE OPTIQUE déployées en 2020

Le numérique partout et pour tous

Échanger avec ses administrés, télétravailler, donner accès aux services publics et à la santé ou développer l'économie de son territoire... Le numérique est, aujourd'hui, au cœur du fonctionnement de notre société. Et résorber la fracture numérique est une exigence que porte l'ANCT avec ses programmes France Très Haut Débit et France Mobile.

Aujourd'hui, **3,57 milliards d'euros** (dont 240 millions de France Relance) **sont alloués au Très Haut Débit** pour généraliser la fibre optique sur tout le territoire, d'ici 2025. La mission France Mobile accompagne, quant à elle, les équipes projets locales pour mettre en œuvre une couverture ciblée. Actuellement, **2 997 sites sont identifiés** : ils bénéficieront ou bénéficieront d'une amélioration de la couverture mobile dans le cadre du New Deal Mobile.

Avec son **programme Société numérique**, l'ANCT travaille, par ailleurs, à la montée en compétences des Français peu à l'aise avec les usages du numérique. Pour cela, elle outille et soutient les élus dans l'élaboration d'actions mobilisant le numérique comme levier de développement territorial et d'émancipation des habitants, à travers des dispositifs tels que le Pass numérique ou Aidants Connect.

Les tiers-lieux : au cœur de l'économie locale et de la cohésion sociale

L'ANCT, avec Nouveaux Lieux Nouveaux Liens, soutient la création de **300 Fabriques de territoire**, qui regroupent des services d'intérêt général, des activités professionnelles, des circuits courts alimentaires... Ces tiers-lieux sont des « têtes de réseaux », c'est-à-dire à la fois lieux de ressources pour les porteurs de projets du territoire, de formation ou d'apprentissage et d'inclusion numérique.



SUR LE TERRAIN

Dans le cadre de la relance, l'ANCT pilote le dispositif des 4 000 conseillers numériques France Services, déployés en collectivité d'ici 2022. Leur rôle ? Accompagner et former les personnes éloignées des usages du numérique lors d'ateliers d'initiation, proposés par les collectivités et les associations locales. Les 1 000 premiers conseillers seront en poste ou en formation d'ici juillet prochain.



Partez à la rencontre des tiers-lieux numériques et de leurs acteurs, dans les territoires, avec notre série Hyperliens !

Construire des services numériques avec les collectivités

L'**Incubateur des territoires** de l'ANCT accompagne les collectivités territoriales. Le but : construire avec elles des services publics numériques répondant à des problèmes concrets et au service des politiques publiques et des territoires. Il accompagne aussi la montée à l'échelle de projets territoriaux innovants et l'élaboration d'une gouvernance entre collectivités territoriales et acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Toutes ces actions sous-tendent l'ambition de l'ANCT : contribuer à l'attractivité des territoires, soutenir leur développement et améliorer la vie quotidienne de leurs habitants...

Aujourd'hui, seuls 3 % des élus locaux exercent leur droit à la formation

Pourtant, les nouvelles transitions (écologique, démocratique, démographique, numérique...) sont déjà à l'œuvre dans tous les territoires. Élus, êtes-vous prêts à les affronter ?

Notre Académie des territoires vous forme pour porter des projets ambitieux, que vous exerciez votre mandat en ville ou en ruralité !

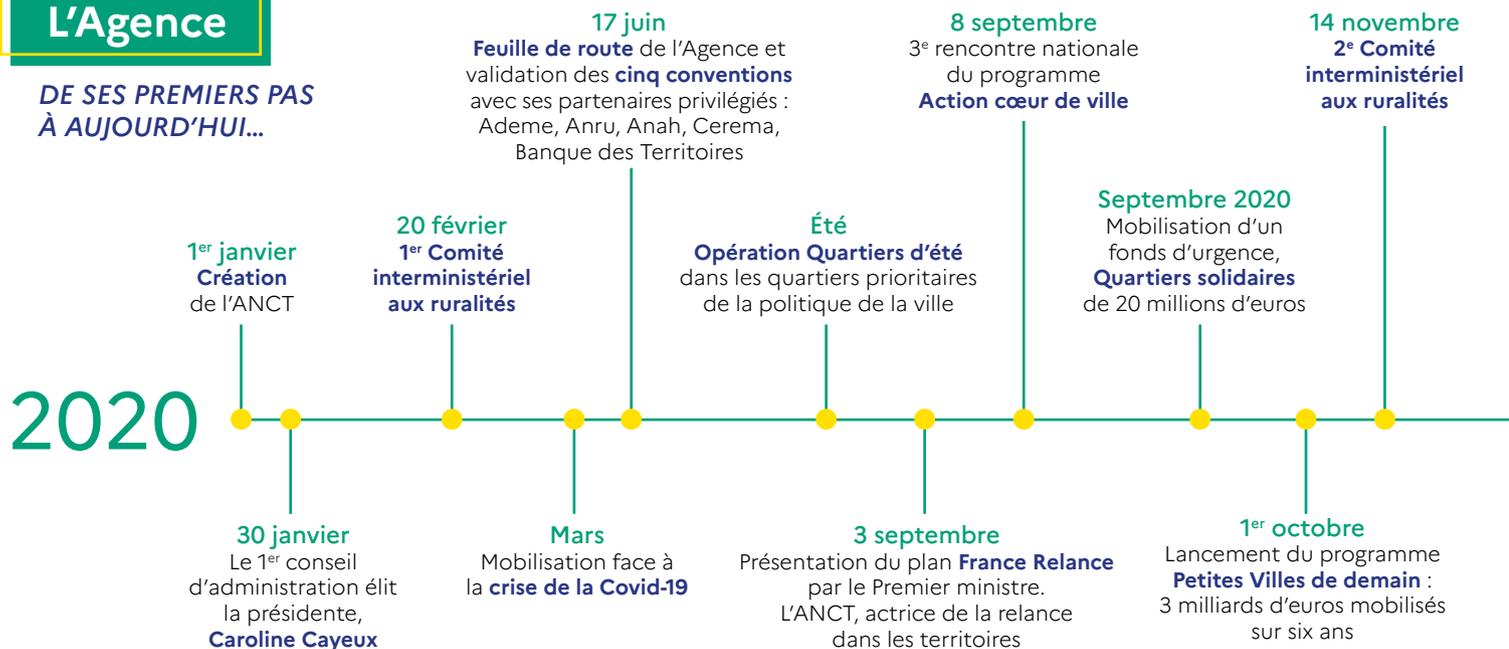
 Académie des
territoires

academiedesterritoires.gouv.fr

Retour sur les temps forts et actions

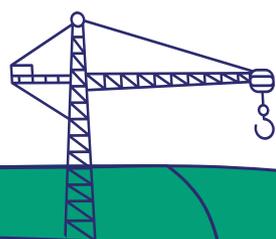
L'Agence

DE SES PREMIERS PAS
À AUJOURD'HUI...



1 an d'actions

LES CHIFFRES CLÉS
À RETENIR



170
Fabriques de territoire et numériques labellisées, en 2020

Plus de
1 300
France Services labellisées

Plus de **3 000**
actions concrètes réalisées avec **Action cœur de ville**

4,4 Md€
de fonds européens alloués à des projets en France, en 2020

2 millions
de Pass numériques déployés, en 2020

13 700 créations d'emplois directs, grâce à **531 projets** soutenus par **Territoires d'industrie**

1 624
Petites Villes de demain

de l'ANCT

20 novembre
Une circulaire du Premier ministre lance l'élaboration des **contrats de relance et de transition écologique** (CRTE)

8 décembre
Lancement du **Club de l'ingénierie**

25 novembre
Doublement du **budget ingénierie**

2021

29 janvier 2021
Le **Comité interministériel des villes** prévoit 3,3 Md€ complémentaires pour les quartiers

10 mars
Le conseil d'administration valide la **gratuité des prestations en ingénierie** pour les communes de - 3 500 habitants

24 février
Lancement de **l'Académie des territoires**, une offre de formations pour les élus locaux



« Après la prise en compte des recommandations de la délégation pour l'établissement de la feuille de route de l'Agence, en juin 2020, un nouveau temps fort sera la première année d'exercice, fin 2021. Elle nous donnera l'occasion de réaliser un premier suivi évaluatif fin de son activité et de ses apports. D'ici là, nous entendons régulièrement sa présidente et son directeur général. »



« L'ANCT a une traduction concrète sur nos territoires en portant les programmes Territoires d'industrie, Action cœur de ville, Petites Villes de demain ou encore France Services. Elle participe ainsi à la cohésion des territoires en favorisant des projets d'envergure en matière d'environnement, de qualité de vie ou encore d'innovation sociale. »

5,8 millions
de lignes de fibre optique
déployées, en 2020

126
Cités éducatives,
en 2021

181 mesures
pour la ruralité

500 000
bénéficiaires des **Quartiers d'été**
et **Quartiers d'automne**, en 2020

20 territoires
accompagnés par des
Fabriques prospectives,
en 2020

Du cousu main pour les projets des collectivités

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) déploie des programmes d'appui aux collectivités, avec des dispositifs que les collectivités actionnent « à la carte », selon leurs choix stratégiques et leurs besoins. Elle propose aussi un accompagnement sur mesure dans une approche en « cousu main », que renforcent ses partenariats et son soutien en ingénierie.

Depuis sa création, l'ANCT déploie un accompagnement en ingénierie sur mesure, d'abord au niveau local, à travers le préfet de département. Au niveau national, elle a déjà attribué des moyens renforcés pour plus de 150 projets de collectivités. Des projets souvent complexes ou urgents.



« L'appui en ingénierie que l'ANCT apporte aux collectivités est

indispensable. Face à des projets souvent complexes, certaines n'avaient pas les moyens de réaliser des projets nécessaires à nos territoires. Cet appui est d'autant plus important dans un contexte de relance économique, où l'on attend des collectivités territoriales de la réactivité dans la mise en œuvre de leurs projets. »



« Si nous ne devons retenir qu'une seule des treize propositions du rapport de la délégation « Les

collectivités et l'ANCT au défi de l'ingénierie dans les territoires », en 2020, ce serait "Affecter les crédits de l'agence au soutien à l'ingénierie « sur mesure » aux seuls projets initiés par les collectivités qui en ont le plus besoin, non à la déclinaison locale de programmes nationaux." »

148

Territoires
d'industrie

identifiés,
t
État

1630

projets
industriels

déjà élaborés,
dans l'Hexagone
et outre-mer

SUR LE TERRAIN

Créé en 2018 dans le Gers (32), le groupement Vélo Vallée réunit près de 40 entreprises du cycle. Soutenu par le programme Territoires d'industrie de l'ANCT, il a révélé la dynamique de ce secteur et l'opportunité pour les acteurs régionaux, économiques et institutionnels, de structurer un projet d'avenir autour de la filière vélo. Face à la crise du secteur aéronautique, aux enjeux de diversification industrielle et de reconversion de salariés, le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) des Portes de Gascogne a sollicité l'ANCT pour l'accompagner. L'Agence a déployé des experts en implantation de grands projets économiques et stratégiques via son marché d'ingénierie. Ils vont soutenir le PETR au cours des prochains mois, notamment en réalisant une étude technique préalable à l'implantation locale d'une usine d'assemblage et de fabrication de vélos.



Découvrez
notre reportage
sur la filière laine
du Massif central

Accompagner des projets structurants pour les territoires

L'ANCT aide également les élus locaux à conduire des projets plus modestes mais structurants pour leurs territoires. Ainsi, aux Riceys (10), bourg rural de 1243 habitants, elle apporte son ingénierie autour d'un projet de centre œnotouristique. Concrètement, elle finance une étude pour définir une stratégie touristique autour de la valorisation du champagne. Le but: aider la commune à se mettre en réseau avec les acteurs touristiques du territoire et à identifier un repreneur pour cet établissement spécialisé.

COMMUNES DE -3 500 HABITANTS : UNE INGÉNIERIE PRISE EN CHARGE À 100 %

Dans le cadre de son accompagnement sur mesure des collectivités territoriales pour les aider à concrétiser leurs projets, l'ANCT propose des interventions de deux natures : soutien à l'ingénierie et investissements immobiliers.

Réuni le 10 mars 2021, le conseil d'administration de l'Agence a décidé de prendre en charge à 100 % ses accompagnements en ingénierie pour les communes de moins de 3 500 habitants et pour les EPCI de moins de 15 000 habitants. Les autres collectivités cofinanceront les prestations qui leur sont nécessaires « selon leur degré de fragilité, tout en gardant de la souplesse, en fonction de la situation des contextes locaux » a précisé le conseil d'administration.

SUR LE TERRAIN

L'Agence accompagne les projets des collectivités et acteurs locaux grâce à ses cinq commissariats de massif. Dans le Massif central, elle a aidé une filière laine à se structurer et à trouver de nouveaux débouchés, aux côtés des régions et des professionnels. « *En 2018, nous avons obtenu l'Indication géographique (IG) pour le tapis et la tapisserie d'Aubusson, produits par une dizaine d'entreprises dans la Creuse. Le commissariat de massif de l'ANCT nous a aidés à décrocher ce label de qualité* », se félicite Géraldine Cauchy, directrice de la filière Lainamac.

Un guichet unique

Pour solliciter ces prestations de services « cousues main », les élus locaux disposent d'un seul point d'entrée: le préfet de département. Délégué territorial de l'ANCT, il instruit les dossiers des collectivités et mobilise les ressources locales en ingénierie. Il saisit le niveau national de l'Agence si ces ressources locales sont insuffisantes ou indisponibles.

Fort de son organisation en guichet unique, l'Agence peut ensuite, selon les besoins, s'appuyer sur ses expertises internes ou celles de ses opérateurs partenaires: Ademe, Anah, Anru, Cerema et Banque des Territoires. Elle mobilise et mutualise alors les compétences, croise les

.../...

ZOOM SUR LES TERRITOIRES ULTRAMARINS

À La Guadeloupe (971),

les Micro-Folies s'installent depuis 2019, avec l'appui financier de l'ANCT, pour donner accès à l'art. Itinérante, l'une d'elles parcourt le territoire et accueille les habitants dans ce lieu de médiation culturelle et de création artistique et numérique. Deux Micro-Folies sont déjà ouvertes, et trois nouvelles sont en projet, dont celle du Moule (22 300 habitants), qui doit voir le jour cette année.

À La Réunion (974), pour

redynamiser le centre-bourg de Cilaos (5 500 habitants), la rue du Père-Boiteau, où se trouvent les principaux commerces de proximité, est devenue piétonne. Ce projet s'est vu complété par la réalisation d'un schéma de piétonnisation touristique, qui valorise le patrimoine de cette commune, au pied du volcan du Piton des Neiges.

À La Martinique (972),

l'association Éco Mobil, soutenue par l'ANCT dans le cadre de TremplinAsso, mène des actions de réparation et de récupération d'objets usuels et d'inclusion numérique. Installée dans un quartier prioritaire du Lamentin (40 600 habitants), elle met ainsi la transition écologique au service des populations les plus modestes.

L'UNION EUROPÉENNE AIDE LES COMMUNES

En France, l'ANCT est l'autorité de coordination des fonds européens, dont les régions ou l'État assurent la gestion, selon les fonds. Aménagement et cadre de vie, emploi et inclusion sociale, développement économique, numérique, santé, gestion des risques naturels... : ces fonds européens sont accessibles aux collectivités territoriales pour financer des projets, qui correspondent à leurs compétences et besoins. Ils soutiennent des projets qui s'inscrivent dans les objectifs de l'Union européenne, répondent à un besoin local et à une stratégie de développement du territoire, à l'échelle régionale ou transfrontalière.

En savoir plus :

www.europe-en-france.gouv.fr

Découvrez des projets inspirants !



.../...

dynamiques des acteurs de terrain (collectivités, agences de développement économique ou d'urbanisme, entreprises publiques locales, etc.) et apporte une réponse d'ingénierie technique ou financière à la collectivité à travers, par exemple :

- des études de potentiel ou de faisabilité ;
- des diagnostics territoriaux ;
- la définition d'enjeux et orientations stratégiques ;
- des prises en charge financières d'assistances à maîtrise d'ouvrage ;
- le pilotage et la mise en œuvre de projets de territoire ;
- le cadrage et le montage d'opérations immobilières ;
- des subventions directes...

Une ingénierie qui couvre de larges besoins

Pour répondre à toutes les problématiques auxquelles les élus font face, l'ANCT dispose d'un **marché d'ingénierie**. Il couvre un large spectre de besoins, utiles à la concrétisation de projets de territoires. L'ANCT centrale, maître d'ouvrage de ces prestations, les actionne en fonction des problématiques soulevées par la collectivité et de l'analyse du besoin par le délégué territorial.

Ainsi, à la demande des collectivités et pour pallier une offre d'ingénierie locale insuffisante, l'ANCT met en place **tout un panel de services et d'accompagnements, fins et adaptés aux besoins du terrain**. Une réponse sur mesure qui permet aux élus locaux de mener à bien leurs projets, dans les territoires fragiles.

VOUS AVEZ UN PROJET ?

Contactez le préfet de votre département qui est le délégué territorial de l'ANCT et le point d'entrée des élus !
Annuaire : anct-carto.github.io/annuaire_delegues_anct/



3 QUESTIONS À

Yves Le Breton

Directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires

Comment l'ANCT s'est-elle adaptée à l'augmentation des sollicitations des collectivités dans le cadre de la crise sanitaire ?

Nous savons que l'accompagnement en ingénierie que nous proposons aux collectivités territoriales répond à une attente très importante des élus locaux, particulièrement des maires. La crise sanitaire n'a fait qu'accroître cette demande. C'est pourquoi l'ANCT a multiplié son budget d'ingénierie par deux, passant à 20 millions d'euros, afin de répondre efficacement aux nouveaux besoins des collectivités. Je rappelle que cet accompagnement sur mesure, construit avec et pour les territoires, a vocation à agir en complémentarité de l'offre d'ingénierie déjà existante au niveau local, lorsque celle-ci est insuffisante ou dans le cas de projets complexes et multithématiques.

En plus de cette aide en ingénierie, les programmes d'appui nationaux mis en œuvre par l'ANCT ont-ils des effets concrets dans les collectivités, notamment pour les territoires ruraux ?

La ruralité, évidemment, mais aussi les petites communes qui perdent en attractivité ou éloignées de l'accès au numérique, ou encore les quartiers prioritaires de la politique de la ville : tous les territoires qui rencontrent des difficultés structurelles sont une priorité pour l'ANCT. Ces programmes nationaux sont donc multiples et répondent à des problématiques locales bien ciblées – revitalisation des centres-villes, redynamisation du tissu industriel, renforcement de l'accès à l'emploi et aux services publics, attractivité économique, couverture numérique du territoire...

Je souhaite mentionner tout particulièrement Petites Villes de demain, le premier programme créé et développé par l'ANCT elle-même. Il mobilisera 3 milliards d'euros au profit des communes et pôles de centralité de moins de 20 000 habitants. Ce programme ambitieux permettra de valoriser leurs atouts et de les accompagner dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Quel rôle jouera l'ANCT dans le plan de relance, qui doit être décliné dans chaque territoire ?

L'action de l'ANCT dans le cadre du plan de relance sera essentielle puisqu'elle a été chargée de piloter le déploiement et la mise en œuvre opérationnelle des contrats de relance et de transition écologique (CRTE). À plus long terme, ces CRTE devront permettre d'accélérer les dynamiques de transformation écologique et économique en cours dans les territoires pour les six prochaines années. Ainsi, l'ensemble des territoires de la métropole et des outre-mer élaboreront un CRTE dans les prochains mois, et l'ANCT sera là pour les soutenir et les accompagner dans cette démarche !

CE QU'ILS EN DISENT...



Les élus sont satisfaits de disposer d'un guichet unique, et les comités locaux de cohésion territoriale de l'ANCT doivent pleinement jouer leur rôle [pour] adopter une approche différenciée. Chaque territoire a des atouts et des besoins différents.

LOUIS-JEAN DE NICOLAÏ, SÉNATEUR DE LA SARTHE (72)

Nous comptons sur l'ANCT pour faire « atterrir » les crédits de France Relance dans les villes et quartiers qui en ont le plus besoin. Je prône l'idée d'alliance des territoires, le fait que nos territoires urbains, périurbains et ruraux doivent collaborer et coopérer ensemble. Je crois que coopération et résilience ont un destin lié.

JOHANNA ROLLAND, MAIRE DE NANTES (44) ET PRÉSIDENTE DE FRANCE URBAINE

Le rebond doit passer par une vision d'ensemble. Il nécessite la mobilisation de moyens et d'ingénierie dont ne disposent pas les petites communes. Le programme Petites Villes de demain de l'ANCT apporte cette approche globale, avec une capacité d'agir dans de nombreux domaines.

CHRISTOPHE BOUILLON, MAIRE DE BARENTIN ET PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES PETITES VILLES DE FRANCE

Le programme Action cœur de ville co-construit avec Villes de France est une réponse concrète aux problématiques des villes moyennes. Il nous a permis d'obtenir de l'ingénierie et des moyens financiers pour redynamiser les cœurs de villes selon deux leviers principaux : l'amélioration de l'habitat et la revitalisation commerciale.

LUC BOUARD, MAIRE DE LA ROCHE-SUR-YON ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE VILLES DE FRANCE

Les territoires les plus fragiles doivent pouvoir bénéficier d'un appui facilité en ingénierie, qui puisse, garantir à leurs habitants l'accès nécessaire à un ensemble de services publics de proximité. Telle était la priorité de l'AMF lorsqu'elle avait porté l'idée d'un guichet unique en 2017. Notre conviction est que la commune doit être plus que jamais un lieu de cohésion, cela est d'autant plus prégnant dans le contexte actuel de crise. L'AMF et son réseau d'associations départementales sont donc aux côtés de l'ANCT ainsi que des préfets pour que tous les territoires puissent bénéficier d'outils afin de contribuer le plus facilement possible à la relance.

LUDOVIC ROCHETTE, MAIRE DE BROGNON (21), PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NORGE ET TILLE, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES COMMUNES ET DES TERRITOIRES RURAUX DE L'AMF

Il y a besoin d'un regard spécifique sur la ruralité [qui] représente 33% de la population française. L'AMRF est vice-présidente de l'ANCT. C'est un affichage fort pour représenter le milieu rural. Ça veut dire que l'on peut participer à ses orientations pour que chaque élu puisse se dire, oui, je peux m'adresser à l'ANCT pour l'ingénierie.

MICHEL FOURNIER, MAIRE DES VOIVRES (88) ET PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE FRANCE

L'ANCT pilote et définit les grands programmes nationaux. Elle a donc vocation à appuyer les départements qui en font la demande en apportant ses compétences spécialisées, en évitant les doublons et les fonctionnements en « silo ». Ceci suppose une bonne coopération entre le département et le préfet.

DOMINIQUE BUSSEREAU, PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME ET DE L'ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE

L'ANCT est une structure qui peut aider à plus de fluidité, plus de réactivité entre le moment où les communes expriment des besoins, montent des projets et le moment où ceux-ci deviennent effectifs et où les besoins peuvent être comblés par des politiques publiques sur nos territoires. L'ANCT peut être un relais des plus efficaces auprès du gouvernement pour mener nos projets, nombreux dans les quartiers de la politique de la ville.

THIERRY FALCONNET, MAIRE DE CHENÔVE EN CÔTE-D'OR ET PRÉSIDENT DE VILLE & BANLIEUE

Pour les élus de la montagne, l'ANCT est, en quelque sorte, la prolongation naturelle du rôle d'avant-garde des commissariats de massif. Depuis de nombreuses années, l'apport en expertise et en ingénierie des commissaires de massif aux côtés des élus est une aide précieuse et indispensable. Cet accompagnement gratuit, au service du développement de la montagne, a manifestement inspiré la conception de l'Agence au service de tous les territoires.

JEANINE DUBIÉ, DÉPUTÉE DES HAUTES-PYRÉNÉES (65) ET PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DE LA MONTAGNE

Face à la crise, les Régions jouent un rôle majeur du fait de leur compétence pour l'économie, la formation et l'aménagement du territoire, et de leur gouvernance agile et proche du terrain. Au service des communes et intercommunalités, elles agissent en complémentarité avec l'État pour le développement de tous nos territoires.

RÉGIONS DE FRANCE

Le CRTE : levier des territoires pour la relance



Le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) s'adresse à tous les territoires ruraux, urbains, ultramarins... Issu d'un projet de territoire, il engage les territoires dans une dynamique de transformation avec le soutien de l'État pour les six prochaines années.

Pourquoi ?

Les territoires sont des acteurs clés de la transition écologique et de la cohésion territoriale. La démarche CRTE est déconcentrée et adaptée aux spécificités locales. Elle initie un nouveau mode de collaboration entre l'État et les collectivités.

Les CRTE sont intégrateurs : ils ont vocation à rassembler progressivement les contractualisations territoriales de l'État pour simplifier l'accès aux financements avec un tour de table unique.

CALENDRIER DE DÉPLOIEMENT

→ 1^{er} trimestre 2021

Concertation entre les préfets de département et élus locaux sur les périmètres de contractualisation

→ 1^{er} semestre

Signature avec l'État d'un protocole d'engagement dans la démarche CRTE pour les collectivités qui le souhaitent

→ Jusqu'au 30 juin

Élaboration et signature d'une 1^{re} version du CRTE

→ Jusqu'en 2026

Évolution et enrichissement du projet de territoire, des orientations stratégiques et du plan d'action du CRTE

Comment ?

Les contrats se construisent collectivement autour d'un projet de territoire, en cours ou à engager, à l'échelle d'un ou plusieurs EPCI. Sur la base d'un diagnostic, **les élus définissent des orientations stratégiques avec les acteurs locaux**. Puis ils établissent un programme d'actions pour y répondre.

Quels moyens ?

Des **financements massifs** – du plan France Relance, des ministères et établissements publics, les DSIL, DETR, FNADT... – sont mobilisés, avec l'appui de l'Agence nationale de la cohésion des territoires pour soutenir en ingénierie les collectivités les plus fragiles.



Calendrier 2021

2^e trimestre

Fin avril : lancement de la Fabrique prospective sur une alimentation durable et de qualité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Printemps : 3^e Comité interministériel aux ruralités

Mai : lancement du programme Montagne

Mai : labellisation de 60 nouvelles Cités de l'emploi

Mai-juin : événement national « Le Printemps des Cités éducatives »

À partir du 1^{er} juin : déploiement des services numériques lauréats de l'Incubateur des territoires

Début juin : lancement de la Fabrique prospective sur la prise en compte des rythmes urbains dans les villes moyennes

Fin du printemps : Journées nationales d'échanges des acteurs du renouvellement urbain (Jéru)

3^e trimestre

Juillet : entrée en fonction des premiers conseillers numériques France Services

Juillet : parution du rapport annuel de l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV)

Septembre : rencontres nationales Action cœur de ville

4^e trimestre

Octobre : parution du rapport annuel de l'Observatoire des territoires

8-9 octobre : Salon des maires d'Occitanie, à Toulouse (31)

16-18 novembre : Salon des maires et des collectivités locales à Paris (75)

Décembre : parution de *Banlieues et quartiers populaires, des maires au front*, avec des interviews d'élus en politique de la ville

Décembre : fin du dispositif Cohésion numérique (aide de 150 euros pour les particuliers et entreprises)



Appel à projets

Jusqu'au
30 juin

7^e vague de l'appel à manifestation d'intérêt des Fabriques de territoire

Jusqu'au
6 sept.

Appel à projets pour le financement et la remise en état d'instruments de musique (association Orchestre à l'école)

Jusqu'au
30 sept.

8^e vague de l'appel à manifestation d'intérêt des Fabriques de territoire

Durant
l'année

Appel à projets « Jardins partagés » dans les quartiers NPNRU

C'est nouveau !

Le volontariat territorial en administration (VTA), lancé en mars 2021, permet aux collectivités territoriales rurales de recruter des jeunes diplômés le temps d'une mission de douze à dix-huit mois, au service de l'ingénierie de leurs projets. L'État aidera la collectivité territoriale dans son recrutement, à hauteur de **15 000 euros**.

Plus d'infos : vta.anct.gouv.fr

EN PRATIQUE

Comment saisir l'ANCT ?



ÉLU LOCAL



PRÉFET

Délégué territorial de l'ANCT



Retrouvez

la liste des délégués territoriaux dans les départements sur le site Internet de l'ANCT

Le projet est complexe

Le préfet met en place un groupe projet dédié pour trouver des solutions sur mesure avec l'Agence

Le projet s'inscrit dans un programme national de l'Agence

L'Agence applique la méthodologie du programme

Le projet fait l'objet d'un contrat ou d'un pacte territorial

L'Agence mobilise son ingénierie et un appui renforcé pour la réalisation des actions

MISE EN ŒUVRE LOCALE



Pour le diagnostic de votre territoire et vos projets, l'Agence est pleine de ressources !

L'Agence nationale de la cohésion des territoires dispose de plusieurs sites annexes avec des données, indicateurs, analyses territoriales et cartes : un panel d'outils pour réaliser vos propres diagnostics territoriaux et vous aider dans la réalisation de vos projets.

OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES



www.observatoire-des-territoires.gouv.fr

ONPV
Observatoire national de la politique de la ville

www.onpv.fr

SIG
ville

système d'information géographique de la politique de la ville

sig.ville.gouv.fr



cartotheque.anct.gouv.fr



Publications thématiques

Rendez-vous sur notre rubrique dédiée :

agence-cohesion-territoires.gouv.fr > ressources



SUR LE TERRAIN

Quartier d'été, Montigny-lès-Cormeilles (95) : financement d'activités de plein air et pédagogiques durant l'été

Haute-Saône (70) : participation et subvention aux réflexions sur l'avenir énergétique du département

ZA La Geneste, agglomération de Tulle (19) : accompagnement pour la revitalisation des filières industrielles du territoire

Centre œnotouristique, Les Riceys (10) : financement d'une étude pour définir une stratégie touristique

Micro-Folie, Sevrans (93) : atelier 3D dans ce musée numérique et fablab, imaginé par l'établissement public de La Villette, avec le soutien de l'ANCT



Sur le terrain, l'ANCT répond au plus près des attentes des élus, depuis plus d'un an.

[Retour en images](#)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

agence-cohesion-territoires.gouv.fr

